

CODE D'ÉTHIQUE NUMÉRIQUE



RESPONSABILITÉ

Je ne dois pas prêter mon outil à un autre élève ou le laisser sans surveillance. En cas de bris, je demeure responsable.



Je gère mon temps d'écran de manière à me trouver majoritairement dans la vie réelle et à participer à la vie scolaire.

UTILISATION ADÉQUATE EN CLASSE

J'utilise mon outil seulement si autorisé par l'enseignant ou lorsque prévu à mon plan d'intervention. Sinon, l'écran est fermé.



Je réalise uniquement des tâches scolaires avec mon outil : jeux et communication sont interdits.

NÉTIQUETTE

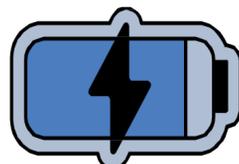
Je suis conscient que la cyberintimidation est criminelle. Je ne prends ni ne diffuse de photos, de vidéos ou d'enregistrements sonores sans consentement.



J'utilise un moteur de recherche uniquement lorsque c'est permis par l'enseignant.

RECHARGE

J'effectue la recharge de mon appareil chaque soir à la maison.



J'apporte mon appareil chargé à tous les cours ainsi que mon câble d'alimentation.

ENCADREMENT LÉGAL



En conformité avec la directive ministérielle interdisant l'utilisation du cellulaire, d'écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels, le seul outil informatique permis à l'école est celui fourni par l'école : **le Chromebook ou le portable.**



CE DOCUMENT S'APPUIE SUR LES RÈGLES DE CONDUITE DE L'ÉCOLE DES SENTIERS

